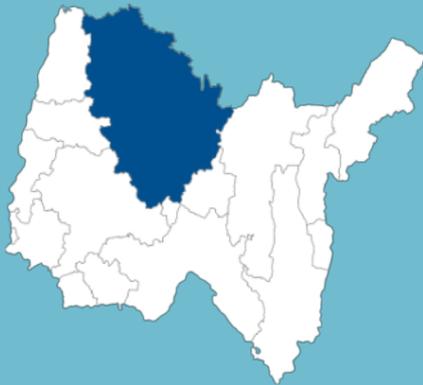




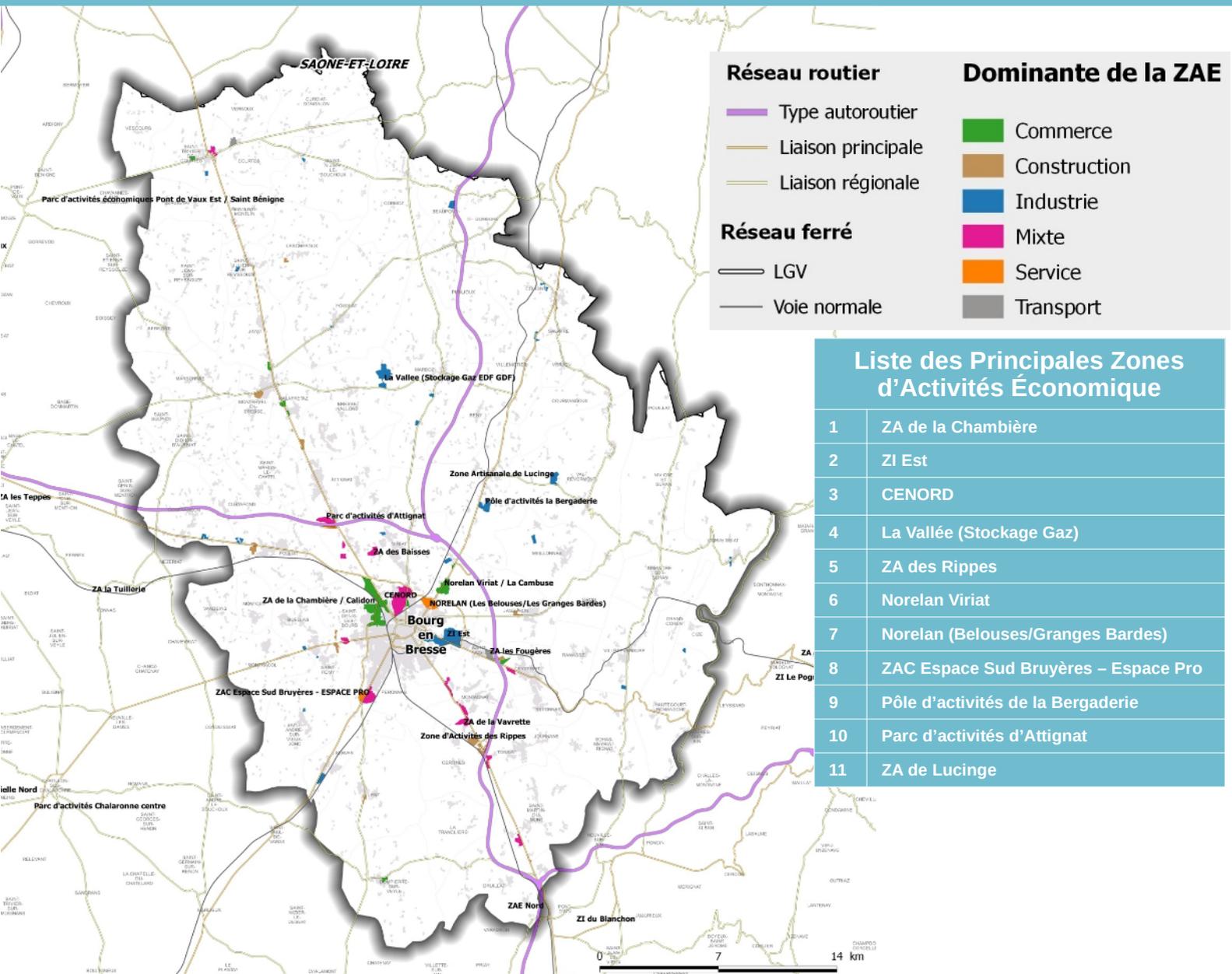
Les zones d'activité économique du département de l'Ain

TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE



Superficie de 123 680 ha, dont 10 017 ha de tache urbaine
131 727 habitants (106,5 habitants/km²)
56 383 emplois dont 17 800 en ZAE

81 ZAE existantes, soit 1 470 ha
(dont 400 ha disponibles ou en extension d'après les documents
d'urbanisme)
60 % des communes disposent de ZAE
Taille moyenne des ZAE : 18 ha



Quelle est la part du foncier économique sur le territoire de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse ?

Quelles sont les surfaces concernées ?

Le territoire de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse compte environ 1 470 ha de foncier situé en zones d'activité économique au sens de l'inventaire réalisé dans le cadre du réseau foncier¹ de l'Ain. Ce chiffre intègre les espaces économiques déjà urbanisés, mais aussi les surfaces disponibles et les extensions programmées au sein des différents documents de planification (notamment les zones 1AUx ou 2AUx).

Afin de mieux se représenter cette surface, on peut la rapprocher de la surface communale de Beaupont, de Montracol ou encore de La Tranclière. C'est aussi quasiment l'équivalent de la surface urbanisée de Bourg-en-Bresse et de Saint-Denis-les-Bourg.

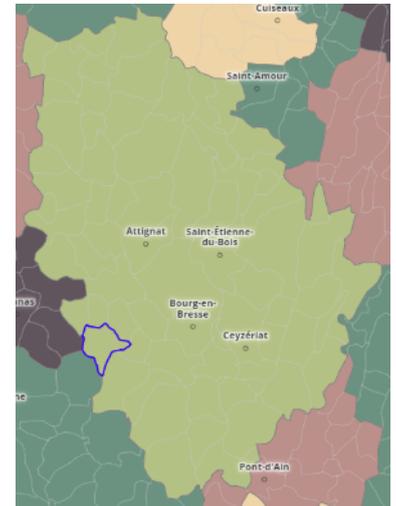
Comparé aux 7 000 ha de foncier à vocation économique du département de l'Ain, environ 15 % sont donc situés sur le territoire de la CA3B.

Au sein de ce foncier réservé aux activités économiques actuelles et en développement, une partie seulement est actuellement effectivement mobilisée.

Cette part peut être caractérisée au moyen de la tache urbaine, indicateur définissant les espaces considérés comme urbanisés. Il intègre à la fois les constructions, l'ensemble des voiries et aménagements privés ou publics, mais aussi des espaces interstitiels non artificialisés : espaces verts, réserves foncières des entreprises ou encore surfaces disponibles pour accueillir de nouvelles activités.

Au sein des 1 470 ha de foncier à vocation économique, la tache urbaine en ZAE est estimée à 633 ha (valeur 2018). Cette différence s'explique essentiellement par les réserves constituées au sein des documents d'urbanisme. Celles-ci restent occupées à ce jour par des espaces agricoles ou naturels.

Ainsi plus de 800 ha sont susceptibles de changer d'occupation au cours des années à venir, comme de garder leurs vocations agricoles ou naturelles.



Un foncier dédié aux activités économiques équivalent à la surface de la commune de Montracol

Ces surfaces sont-elles comparables à l'échelle départementale ?

L'ensemble de la tache urbaine du territoire de la CA3B s'élève à 10 017 ha en 2018 dont 6,3 % en zones d'activité économique. Ce même rapport est de 7,4 % à l'échelle départementale (42 849 ha / 3 183 ha).

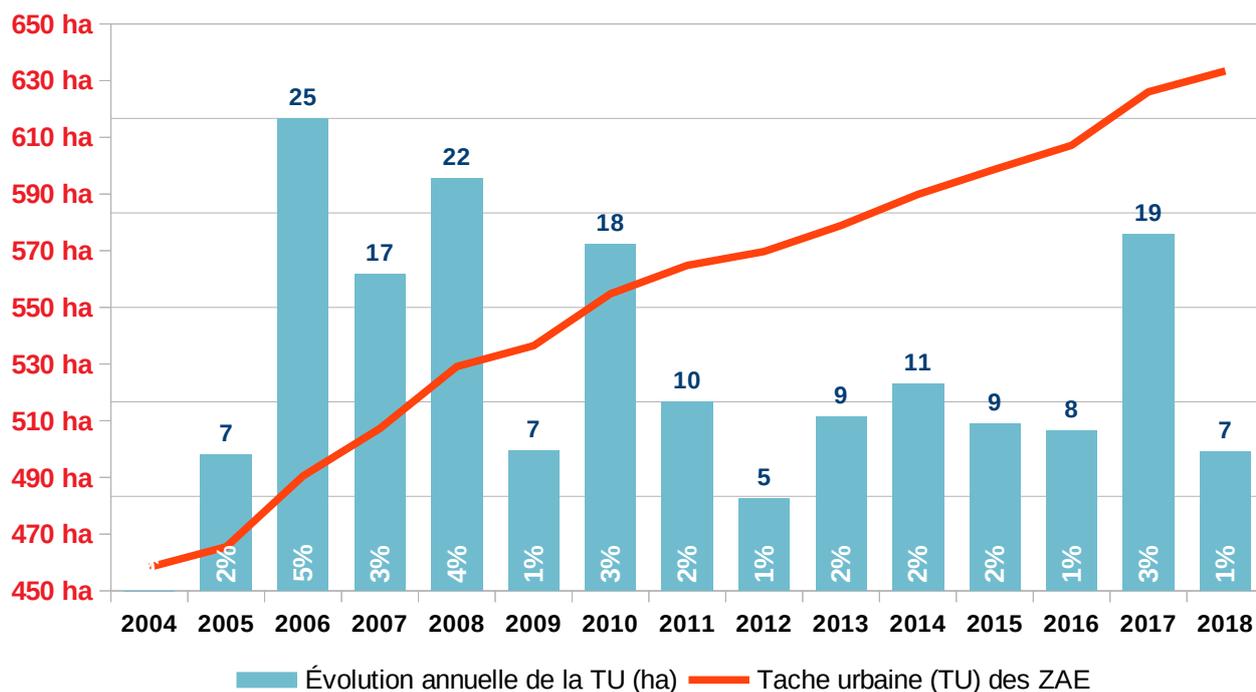
Toutefois, il est difficile de tirer des enseignements de cette approche sans la croiser avec d'autres paramètres. Elle est en effet très dépendante de la structure économique du territoire. Par exemple, les activités de logistique mobilisent beaucoup plus de foncier que des activités tertiaires et administratives implantées au cœur des villes. Le territoire de la CA3B a justement la particularité d'accueillir le chef-lieu du département et de concentrer des fonctions administratives qui sont rarement implantées en ZAE.

1, Le réseau foncier de l'Ain est composé du Conseil Départemental de l'Ain, de la SAFER de l'Ain, de l'EPF de l'Ain et de la DDT de l'Ain



Comment ces espaces à vocation économique évoluent-ils dans le temps ?

Entre 2004 et 2018, la surface consommée pour des zones d'activité économique est passée de 450 ha à 650 ha, soit une augmentation de 45 %. Cette évolution de la consommation de foncier est équivalente en proportion à celle du département, où les surfaces consommées pour les ZAE sont passées de 2 100 ha en 2004 à 3 000 ha en 2018, soit +45 %.

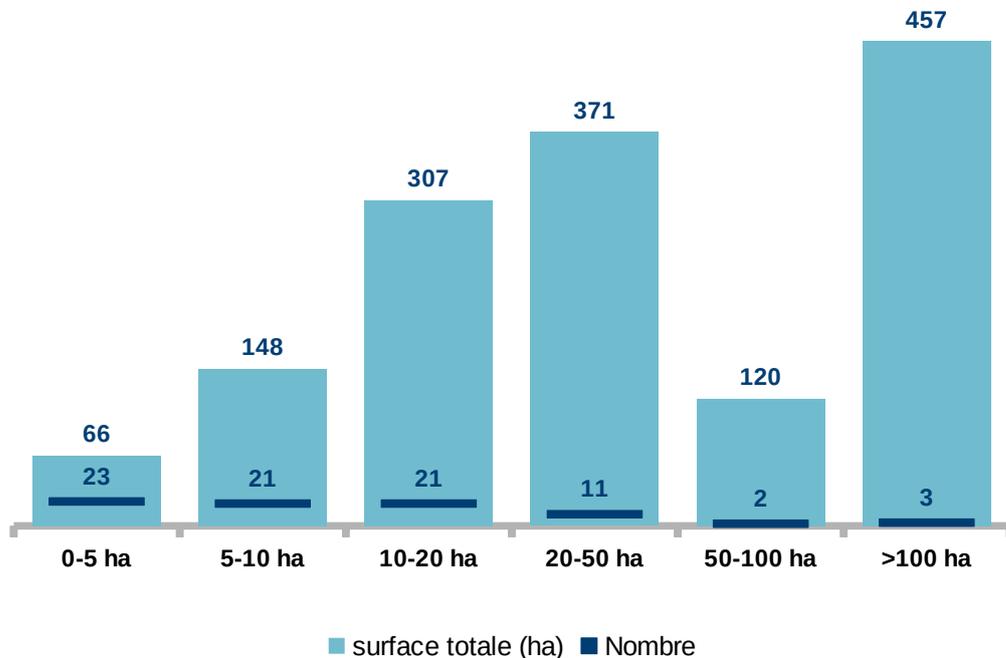


Le rythme de consommation foncière des zones d'activité économique était de 16 ha/an entre 2005 et 2010, avant de ralentir depuis 2011 à 10 ha/an. Sur les dix dernières années, ce rythme est stable à l'exception de 2017 qui correspond à la création de la ZAC du CADRAN, au sud de Bourg-en-Bresse.

ÉLÉMENTS A RETENIR

- Une part de la tache urbaine située en zone d'activités plus modeste que la moyenne départementale.
- 800 hectares classés en zones d'activité qui ne sont pas encore urbanisés.
- Dans un scénario tendanciel, les 800 ha représentent l'équivalent de 80 années de réserves au rythme actuel de 10ha/an consommés.

À quoi ressemblent les ZAE existantes ?



Répartition des ZAE du territoire de la CA3B selon leur surface

Les zones d'activité économique du territoire de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse peuvent être regroupées en 3 classes selon leur taille unitaire :

- les petites (<10 ha)
- les intermédiaires (de 10 à 50 ha)
- les grandes (>50 ha)

Cette approche analytique permet de déterminer des caractéristiques propres à chaque classe, notamment au regard de la spatialisation des zones sur le territoire.

Les petites zones d'activité (<10 ha) :

Plus de la moitié des zones d'activité recensées (43 sur 81) ont une superficie inférieure à 10ha. Ces petites zones d'activité occupent en tout 214 ha, soit 15 % de l'ensemble des 1 470 ha de zones d'activité du territoire.

Ces zones sont situées essentiellement à l'extérieur de Bourg-en-Bresse et plus particulièrement dans le nord de l'agglomération avec une dispersion importante.

Les zones d'activité intermédiaires (entre 10 et 50 ha) :

Relativement nombreuses (31 ZAE sur 81), elles cumulent 677 ha, c'est-à-dire presque la moitié (46 %) des surfaces de ZAE de la communauté d'agglomération. Elles se sont développées essentiellement sur les axes d'accès à Bourg-en-Bresse et autour des pôles secondaires de l'agglomération, comme Val-Revermont, Montrevel-en-Bresse, Ceyzériat...

Les ZAE récemment créées font partie de cette catégorie : Norelan, Cadran, Parc d'activités d'Attignat.



Les plus grandes zones d'activité (>50 ha) :

Les 5 grandes zones d'activité de plus de 50ha représentent 39 % de la superficie totale des ZAE. Les trois plus grandes sont situées à Bourg-en-Bresse, Viriat et Saint-Denis-les-Bourg :

- CENORD est la ZAE la plus ancienne et elle est située dans la ville de Bourg-en-Bresse.
- La ZA de la Chambière s'est développée au Nord-Est de la ville de Bourg-en-Bresse, le long de la rocade et de la RD 975. Les activités commerciales sont prépondérantes avec le centre commercial de la Chambière et le Retail Park de La Neuve. Elle est située sur le territoire communal de Bourg-en-Bresse et surtout Viriat.
- La ZI Est (Bourg-en-Bresse) correspond à l'implantation de Renault Trucks (100 ha) et à la zone commerciale de Pennessuy (Carrefour).

La ZAE « La Vallée » à Bresse Vallon présente des caractéristiques très particulières. Il s'agit d'un site de stockage de gaz en souterrain exploité par l'entreprise STORENGIE, filiale d'ENGIE. Le site est peu artificialisé. Il accueille en surface des bâtiments d'exploitation propres à chaque poche de stockage. Les activités présentent des risques pour les biens et populations. Le site fait l'objet d'un classement SEVESO.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Le territoire de la Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) se caractérise par :

- une concentration des ZAE de grande taille le long des pénétrantes et de la rocade de Bourg-en-Bresse, proche des accès autoroutiers,
- le développement de ZAE limité par le relief du Revermont,
- la présence de chapelets de petites ZAE, le long de la RD 975 en direction de Chalon-sur-Saône,
- la présence de chapelets qui se prolongent au-delà de la CA3B le long de la RD 1079 (en direction de Mâcon) et de la RD 1075 (en direction d'Ambérieu-en-Bugey)



Renault Trucks (Bourg-en-Bresse)

Quelles sont les activités économiques implantées dans les ZAE ?

Il ne s'agit pas ici de dresser un portrait exhaustif des activités économiques du territoire de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, mais de caractériser au sein des zones d'activité économique, la nature de celles-ci. Ces éléments de connaissance peuvent s'avérer utiles pour mieux comprendre les dynamiques liées au foncier économique d'un territoire. Cette approche est issue du traitement des données mises à disposition par la Chambre de Commerce et de l'Industrie au réseau foncier de l'Ain. Elles permettent de disposer d'informations relatives aux établissements, en particulier leur domaine d'activité (code NAF ¹) et leur nombre de salariés. Agrégées dans ce document, les données détaillées sont par ailleurs disponibles auprès de la CCI qui définit et précise les conditions d'utilisation de celles-ci.

Une attention particulière doit être portée sur la nature des établissements pris en compte au travers des chiffres de la CCI. Ces données n'intègrent pas les établissements publics (hôpitaux publics, services de l'état ou de collectivités locales) et les établissements artisanaux. Un biais peut donc apparaître en fonction de situations particulières. Par exemple, le siège de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse est implantée dans la zone d'activité économique CENORD.

Quelle est la part d'emplois localisés en ZAE ?

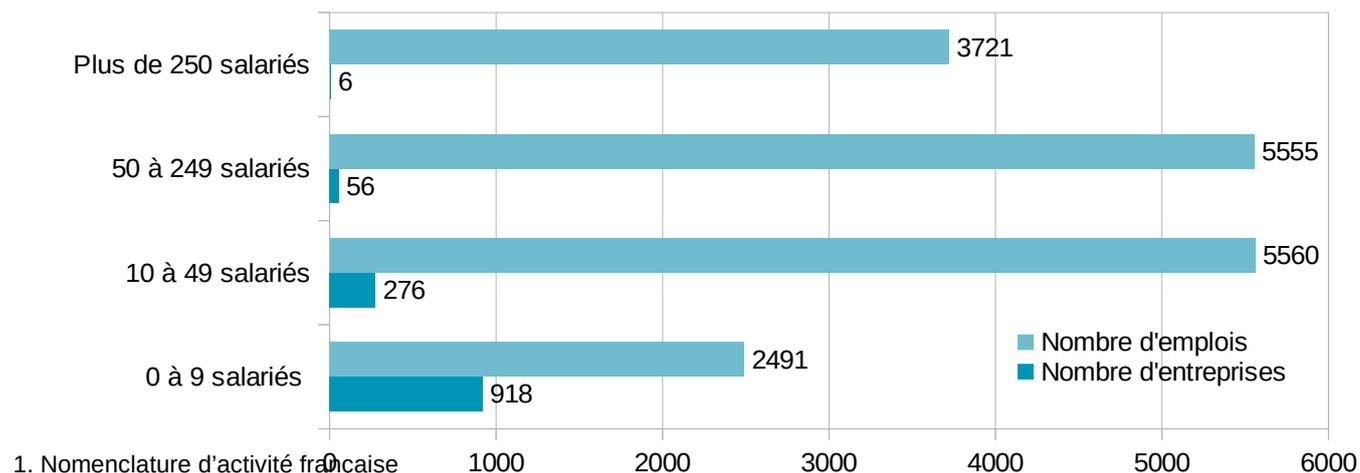
La part des emplois localisés dans les zones d'activité économique peut varier fortement d'un territoire à un autre. Elle dépend à la fois de l'importance des activités économiques implantées dans les ZAE mais aussi de leur nature plus ou moins génératrice d'emplois.

Le territoire de la CA3B compte environ 1 250 établissements situés en ZAE, dont 330 employant plus de 10 salariés. Ainsi 32 % des emplois du territoire sont localisés dans les différentes ZAE, soit environ 17 800 emplois.

Ce pourcentage est un peu plus faible que la moyenne départementale (35 %). Ceci peut s'expliquer par la présence, au sein de ce territoire, du chef-lieu du département. À ce titre, Bourg-en-Bresse accueille des fonctions administratives, d'enseignement et de nombreux services. Les emplois correspondants, nombreux, sont généralement implantés dans le tissu urbain.

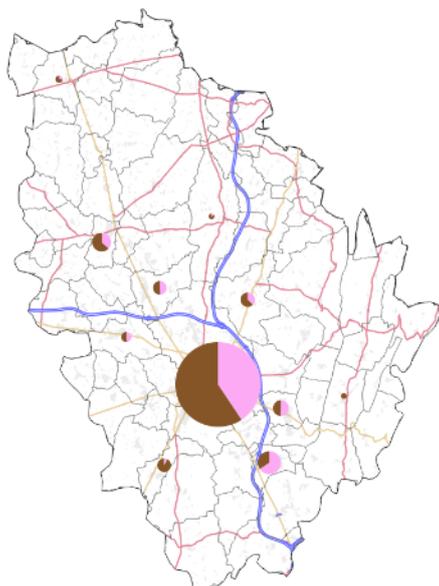
Quelle taille ont les entreprises implantées en ZAE ?

Le graphique ci-dessous indique, en fonction de la taille des entreprises, le nombre d'entreprises et le nombre d'emplois cumulés au sein de ces entreprises.





a) Les entreprises de moins de 10 salariés



Part des emplois « En ZAE/Hors ZAE » dans les pôles structurant du territoire de la CA3B (entreprises de -10 sal.)

En ZAE Hors ZAE

Dans cette catégorie se trouvent les micro-entreprises parfois également désignées par très petites entreprises (TPE). Elles font partie de la catégorie des PME¹ qui regroupent les entreprises de moins de 250 salariés.

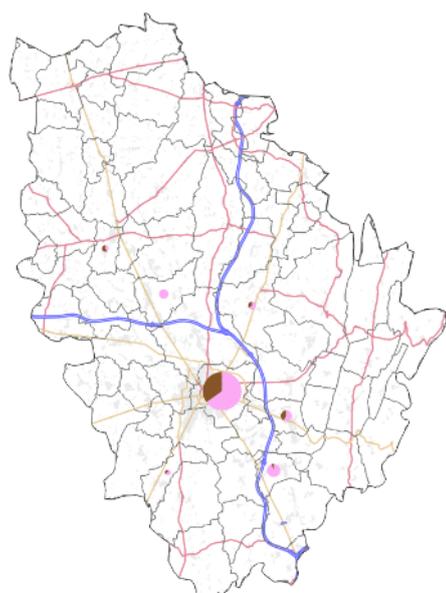
Ces établissements sont les plus nombreux au sein des zones d'activité. Ils représentent 73 % de ceux-ci. Bien que cette typologie d'entreprises soit surreprésentée au sein des ZAE, les entreprises de cette catégorie restent majoritairement implantées hors zone d'activité.

A l'inverse, les emplois induits par ces structures ne pèsent que 14 % des emplois en zones d'activité

Dans ce total, se trouvent 304 entreprises pour lesquelles aucun salarié n'est comptabilisé. Il s'agit d'unités ayant eu des salariés au cours de l'année de référence mais dont les effectifs sont nuls au 31/12 de l'année de référence.

Sur Bourg-en-Bresse et sa première couronne, les types d'activités pour les entreprises de moins de 10 salariés sont plutôt du commerce et du service. Sur les autres pôles structurants de l'agglomération, il n'y a pas de dominante particulière pour ces petites entreprises.

b) Les entreprises de 10 à 49 salariés :



Part des emplois « En ZAE/Hors ZAE » dans les pôles structurant du territoire de la CA3B (entreprises de 10-49 sal.)

En ZAE Hors ZAE

Les entreprises de 10 à 249 salariés entrent dans la catégorie des petites et moyennes entreprises (PME). Il est toutefois intéressant de différencier ce groupe en tenant compte du seuil de 50 salariés correspondant à l'obligation de mise en place d'un comité d'entreprise.

Les 276 entreprises de 10 à 49 salariés représentent 22 % des entreprises implantées en zones d'activité économique mais génèrent presque le tiers des emplois (32%) de ces zones, soit 5 560 emplois.

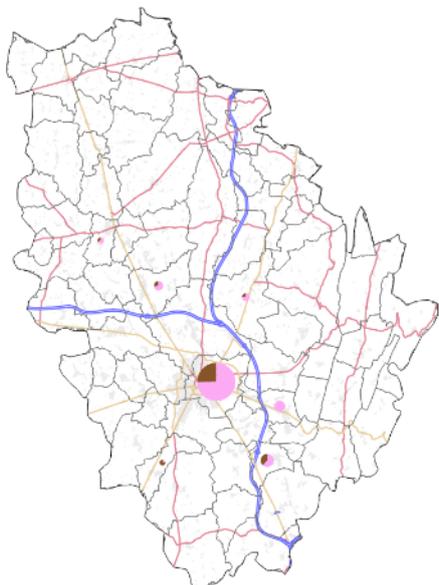
Les 2/3 environ des établissements de cette taille se sont installés en zones d'activité économique, 144 étant situés hors ZAE (2 900 emplois).

Au sein des ZAE, 60 % des emplois entrent dans les secteurs du commerce et de l'industrie.

Quand elles sont situées en dehors des zones d'activité, 85 % des emplois sont dans les secteurs du commerce, du service et de l'industrie. Ces établissements sont majoritairement situés sur la commune de Bourg-en-Bresse et sa première couronne (60%). Le reste des établissements sont répartis sur les pôles structurant ou local de l'agglomération (Montrevel-en-Bresse, Saint-Etienne-du-Bois, Ceyzeriat, Servas, Tossiat, Attignat, Saint-Trivier-de-Courtes et Marboz).

1. Petites et moyennes entreprises

c) Les entreprises de 50 à 249 salariés :



Part des emplois « En ZAE/Hors ZAE » dans les pôles structurant du territoire de la CA3B (entreprises de 50-249 sal.)

En ZAE Hors ZAE

Ces entreprises ne sont que 56 à être implantées dans les zones d'activités du territoire, mais accueillent 5 555 emplois (32%), ce qui représente le même nombre d'emplois que dans les petites entreprises. Autrement dit, les PME du territoire accueillent les 2/3 des 17 327 emplois localisés en ZAE. L'essentiel des emplois sont dans les secteurs de l'industrie, du service, du commerce et du transport.

En dehors des zones d'activité, le territoire de la CA3B accueille 29 établissements qui représentent 2450 emplois. 75 % de ces emplois sont dans l'industrie, le service et le commerce. Plus de la majorité (60 % de ses emplois et établissements) sont situés sur la commune de Bourg-en-Bresse et sa première couronne.

d) Les entreprises de plus de 250 salariés :

Ces entreprises qui rentrent dans la catégorie ETI¹, ne sont que 6 implantées en zones d'activités économiques. Elles accueillent 3 721 salariés soit 21 % des emplois en ZAE. Ces établissements sont essentiellement orientés dans les activités industrielles.

Tous ces établissements se situent sur Bourg-en-Bresse, Saint-Denis-les-Bourg ou Péronnas.

Les principaux établissements (en termes d'emplois) en ZAE sont situés sur Bourg-en-Bresse :

- entre 250 et 300 emplois : ENEDIS, Carrefour Hypermarché, GSF Orion, Nexans France,
- plus de 1 500 emplois : Renault Trucks et La Professionnelle du Nettoyage (à Péronnas). Cette dernière étant une société de service, son activité s'exerce essentiellement à l'extérieur de l'établissement, et donc la plupart des emplois ne sont pas physiquement dans la ZAE.

Seuls trois établissements de plus de 250 salariés sont situés hors ZAE, tous situés à Bourg-en-Bresse : SEMCODA, Arcelormittal et la Clinique Convert.

1. établissements de taille intermédiaire



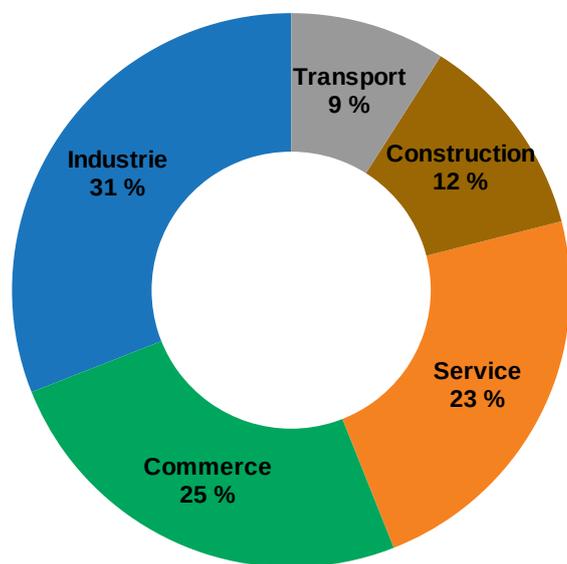
Quels secteurs d'activités au sein des zones d'activité économique à l'échelle du territoire de la CA3B ?

Les données fournies par la CCI permettent de classer les entreprises en 5 catégories d'activités principales : commerce, industrie, transports, services et construction.

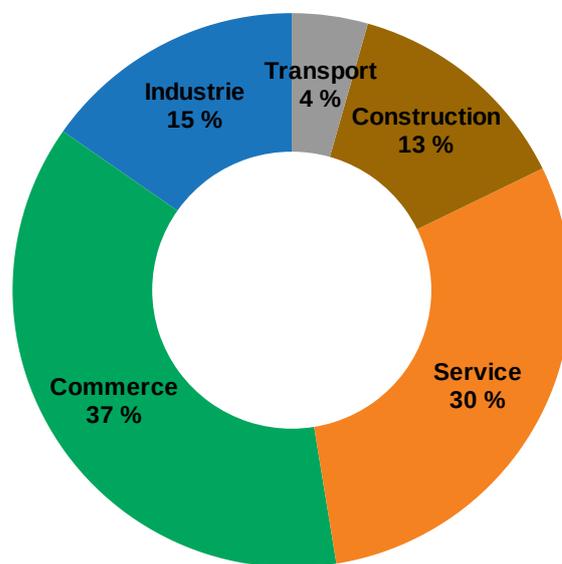
Cette classification au sein des ZAE du territoire de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse permet d'obtenir les résultats suivants.

Les trois principales activités présentent en ZAE sont :

- **l'industrie (31 % des emplois, soit 5 400 emplois – 190 établissements),**
- **le commerce (25 % des emplois, soit 4 300 emplois – 463 établissements),**
- **le service (23 % des emplois, soit 4 000 emplois – 371 établissements).**



Répartition des emplois



Répartition des entreprises

Les entreprises industrielles représentent 15 % de celles-ci au sein des zones d'activités mais la part des emplois qu'elles génèrent pèsent le double (31 %). Bien que peu nombreuses, il en est de même pour les 4 % d'entreprises de transport qui comptent 9 % des salariés.

Les entreprises commerciales sont les plus nombreuses (37 %) pour une part d'emplois plus faible (25 %). Il en est de même pour les 30 % d'entreprises de service représentant 23 % des emplois.

La part des entreprises de construction (13 %) est à peu près la même en nombre d'entreprises (13%) qu'en nombre d'emplois (12 %).

En comparaison avec les données du département : les entreprises en ZAE sur le territoire de la CA3B sont plus orientées dans le service que la moyenne du département. A contrario, les ZAE du territoire de la CA3B sont moins orientés vers l'industrie que la moyenne du département.

Existe-t'il des spécificités en matière d'activités économiques au sein des ZAE du territoire de la CA3B ?

Au regard de la classification précédente des entreprises (commerce, industrie, transports, services et construction), la démarche consiste à identifier si chaque zone d'activité du territoire accueille une activité prépondérante ou au contraire regroupe des entreprises dont les activités sont variées.

Méthode d'analyse

La comparaison est réalisée sur la base du nombre d'emplois de ces 5 secteurs d'activités. Si pour une ZAE donnée, l'une des activités représente plus de 50 % des emplois de cette zone, elle est considérée comme ayant une orientation économique correspondante. Par exemple, 53 % d'emplois dans le secteur du commerce permet d'identifier une zone d'activité comme étant à dominante commerciale.

Ce même classement est appliqué si le nombre d'emplois d'un secteur est inférieur à 50 % des emplois de la zone d'activité, mais représente plus du double de chaque autre secteur activité. Par exemple, 42 % d'emplois dans le secteur du commerce, 20 % dans le secteur industriel, 18 % de service et 20 % répartis entre transport et construction aboutissent au classement de cette zone comme étant à dominante commerciale.

Si aucune activité ne remplit l'un ou l'autre de ces critères, la zone est considérée comme accueillant une mixité d'activités.

Ces éléments sont représentés pour le territoire de la CA3B sur la carte située en première page de cette publication.

- À l'exception de la ZA « La Chambière » et de la ZI Est, les ZAE accueillent des entreprises variées.
- La ZA « La Chambière » est à dominante commerciale dû à la présence de deux grandes zones commerciales que sont « La Chambière » et « La Neuve ».
- La ZI Est est à dominante industrielle dû à la présence de l'usine Renault Trucks (1 500 emplois). En dehors de cette entreprise, les établissements présents sur cette zone sont plutôt de type commercial.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Le territoire de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) se caractérise par :

- 32 % des emplois en zones d'activité, soit environ 17 800 emplois
- 73 % des entreprises situées en zones d'activités ont moins de 10 salariés, une importance à relativiser car :
 - elles ne pèsent que 14 % des emplois en ZAE ;
 - à l'échelle de territoire, les 2/3 des entreprises de cette taille sont localisées hors ZAE dont une part importante à Bourg-en-Bresse et sa première couronne.
- 2/3 des PME sont implantées en ZAE et concentrent plus de 11 000 emplois
- 2/3 des ETI sont également localisées en ZAE sachant que les 3 établissements de plus de 250 salariés hors ZAE ont des activités très spécifiques et sont toutes implantées à Bourg-en-Bresse
- Les trois principales activités présentent en ZAE sont :
 - l'industrie (31 % des emplois, soit 5 400 emplois – 190 établissements),
 - le commerce (25 % des emplois, soit 4 300 emplois – 463 établissements),
 - le service (23 % des emplois, soit 4 000 emplois – 371 établissements).
- À de rares exceptions souvent liées à une forte présence commerciale (la « Chambière » ou la « Neuve »), les ZAE n'ont pas d'orientation économique spécifique.



Friches

Les friches recensées dans l'observatoire des friches bâties du réseau foncier de l'Ain sont les suivantes sur le territoire de la CA3B :

Bourg-en-Bresse :

- Ancien abattoir

Dompierre-sur-Veyle :

- Tènement « Pinelli »

Péronnas :

- Secteur dit «Les Bruyères »
- Secteur dit «Monternoz »

Viriat :

- Secteur La Neuve, site dit « SERMA ».

Saint-Just :

- Hangar abandonné au 90 allée du petit pan

Corveissiat :

- Petit bâtiment au 20 rue des murets

La définition d'une friche bâtie retenue par l'observatoire est la suivante : une friche est un foncier bâti quel que soit son état, vacant depuis plus de deux ans ou sorti du marché

Les ZAE en projet

Le SCOT de Bourg Bresse Revermont (BBR) autorise 400 ha d'extension pour les 20 prochaines années.

Il définit une hiérarchisation des ZAE selon trois niveaux :

- les zones spécifiques, qui se développent autour d'une activité particulière.
- les zones de niveau régional
- les zones de niveau local

Il prévoit 14 ZAE spécifiques comportant des projets d'extension pour une enveloppe globale de 39,5 ha.

En ce qui concerne les ZAE de niveau régional (Cadran, Norélan et Attignat-Bourg nord), 102 ha d'extension sont prévus dans le SCOT. Il est aussi indiqué qu'aucune nouvelle ZA de niveau régional ne sera créée.

Enfin, le SCOT autorise 262 ha d'extension pour les ZA de niveau local.



Liste des ZAE (Situation à la date de publication)

NOM ZAE	Communes	Superficie (ha)	Nb d'emploi	Nb d'établissements
ZA de la Chambière / Calidon	SAINT-DENIS-LÈS-BOURG / VIRIAT / BOURG-EN-BRESSE	188,2	1769	168
ZI Est	BOURG-EN-BRESSE	138,3	2995	103
CENORD	BOURG-EN-BRESSE / VIRIAT	122,1	2671	232
La Vallée (Stockage Gaz EDF GDF)	BRESSE-VALLONS	69,5	126	3
Zone d'Activités des Rippes	CERTINES / TOSSIAT	52	314	12
Norelan Viriat / La Cambuse	VIRIAT	47,3	240	28
NORELAN (Les Belouses/Les Granges Bardes)	BOURG-EN-BRESSE	43	1975	153
ZAC Espace Sud Bruyères - ESPACE PRO	PÉRONNAS	42,9	455	70
non renseigné	ATTIGNAT	36,3		
Pôle d'activités la Bergaderie	SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS	31,9	164	19
Zone Artisanale de Lucinge	VAL-REVERMONT	30,1	188	10
Parc d'activités d'Attignat	ATTIGNAT	29,5	375	22
ZA de la Vavrette	MONTAGNAT	28,1	227	20
ZA les Fougères	SAINT-JUST	26,9	294	12
ZA des Baisses	VIRIAT	23,1	391	28
ZAC Espace Sud Monternoz	PÉRONNAS	19,3	1319	33
Zone d'activités de Presle	POLLIAT	19,2	156	20
Parc d'activités des Treize-Vents	MONTREVEL-EN-BRESSE	18,7	202	23
ZA le Biolay	BEAUPONT	17,5	7	3
ZAE du Mollard	SAINT-MARTIN-DU-MONT	17,5	104	18
Zone de la Blanchère	COURTES	17,1	178	1
ZA Grand Etang	SERVAS	17	114	4
Zone d'activités de Roujus	SAINT-TRIVIER-DE-COURTES	15,5	30	6
Tanvol / LE BOIS S.A.	VIRIAT	15,2	59	2
ZA les Reisses	CORMOZ	15	0	2
La Vavrette	TOSSIAT	14,7	337	30
ZA Les Greffets	VIRIAT	14,7	122	12
ZA des Métrillots	MONTAGNAT	14,4	43	14
ZA le Mont	SAINT-DENIS-LÈS-BOURG	13,9	42	13



NOM ZAE	Communes	Superficie (ha)	Nb d'emploi	Nb d'abaissements
ZAE Les Arbelles	BOURG-EN-BRESSE	13	489	63
Cezille	JAYAT	12,7	53	14
ZA Montatin - ZA BOIS D ARCHE	BRESSE-VALLONS	12,2	71	11
ZAC de la Teppe	CEYZÉRIAT	12	172	23
Les Bruyères	JASSERON	11,8	126	15
En Domagne	CEYZÉRIAT	11,6	40	19
Parc d'activités de la Pétilière	MALAFRETAZ	10,2		
ZA de Noirefontaine	MONTAGNAT / PERONNAS	9,8	147	22
ZA du Chatelard	SAINT-RÉMY	9,8	170	16
Zone artisanale	ATTIGNAT	9,5	4	2
Parc d'Activités de Cornaton	CONFRANÇON	9	47	9
ZA de Chérinal	CURTAFOND	8,8	37	6
ZA Les Plans	CEYZÉRIAT	8,2	10	3
ZA Belouses (extensions)	BOURG-EN-BRESSE	7,7		
Zone d'activités Les Platières	SAINT-TRIVIER-DE-COURTES	7,7	14	1
Les Capettes	SALAVRE	7,6	54	4
ZA St Amouze	MONTAGNAT	7,3	54	10
ZA du Souchet	VILLEREVERSURE	6,9	29	3
ZI Les Crets	BOURG-EN-BRESSE	6,3	96	12
ZA Saint Pierre	LENT	6	45	2
ZA de Malaval	MARBOZ	5,8	10	8
"Le Village" - route de Saint-Julien	SAINT-NIZIER-LE-BOUCHOUX	5,7	11	3
ZAC des Bergeries	MARBOZ	5,5	25	2
ZA du moulin Neuf	SAINT-DENIS-LÈS-BOURG	5,3	98	5
non nommée	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	5,3	18	2
ZA Les Mavauvres	MEILLONNAS	5,1	14	8
Zone d'activités de l'Etang	SAINT-TRIVIER-DE-COURTES	5	38	2
ZAE du Cottelard	LESCHEROUX	4,8	9	1
ZA des Thions	BUELLAS	4,7	29	5
La Palliotiere	DOMPIERRE-SUR-VEYLE	4,6	3	4

NOM ZAE	Communes	Superficie (ha)	Nb d'emploi	Nb d'établissements
Thévenon / Ets MARIE FRAIS	VIRIAT	4,6	190	1
non nommée	BRESSE-VALLONS	4,2		
Champ des Croix	SAINT-ANDRÉ-SUR-VIEUX-JONC	4	5	4
non nommée	HAUTECOURT-ROMANÈCHE	4	8	1
Parc d'activités de Pillebois	MALAFRETAZ	3,7	14	2
non renseigné	FOISSIAT	3,6		
Zone d'activités de Bény	BÉNY	3,4		
Parc d'activités Les Murets	CORVEISSIAT	3	0	1
non nommée	DRUILLAT	3		
Tanvol / RD 1083	VIRIAT	2,8	30	3
ZA Route de Saint Trivier	SAINT-NIZIER-LE-BOUCHOUX	2,2	0	1
non nommée	CURCIAT-DONGALON	2,2		
ZA la Plaine	CEYZÉRIAT	2,1		
ZA le Pelouzet	SAINT-RÉMY	1,9	23	3
non nommée	COLIGNY	1,9	5	2
non nommée	CORVEISSIAT	1,8	27	2
non renseigné	FOISSIAT	1,4	10	2
Zone artisanale En Auza	VERJON	1,3	4	1
Les Courbes	COLIGNY	1	2	1
Parc d'activités des Bruyères	MALAFRETAZ	0,9	28	3
ZA de la Chapelle	SAINT-MARTIN-DU-MONT	0,9	3	2

Directeur de la publication : Guillaume Furri, directeur départemental des territoires de l'Ain
 Rédaction : DDT de l'Ain – Service Connaissances, Études et Prospective
 Source de données :
 - Réseau foncier de l'Ain
 - CCI de l'Ain
 - Atlas départemental des ZAE (Département de l'Ain)
 - INSEE
 Date de publication : février 2021



Centre commercial – ZAE NORELAN (Bourg-en-Bresse, Viriat)

